



Élections à la CAP Académique des agrégés

À la Réunion, comme dans les autres académies, réaffirmons notre attachement aux garanties statutaires, à la gestion nationale de nos carrières.

Luttons contre les tentatives de déconcentration accrue et l'affaiblissement de nos qualifications disciplinaires.

Les élections professionnelles de décembre renouvellent les Commissions Paritaires Académiques et désignent les élus du personnel qui siégeront pendant trois ans. La CAPA des agrégés, dans laquelle **les élu(e)s SNES, SNEP, SNESup sont majoritaires**, siège lors de séances spécifiques à la catégorie, à savoir l'accès au corps par liste d'aptitude, l'accès à la hors-classe, la révision des notes administratives, qui sont organisées dans un premier temps au niveau académique, avant d'être poursuivies au niveau national par la CAPN des agrégés. Les élus agrégés interviennent également collégialement avec les élus certifiés lors des mutations intra-académiques.

Des élu(e)s combatif(ve)s pour défendre des règles communes.

Le SNES, le SNEP et le SNESup, plus que jamais solidaires, s'associent dans le cadre fédéral de la FSU, comme ils l'ont toujours fait, pour constituer une liste visant tout aussi bien à défendre les intérêts collectifs et individuels des personnels agrégés qu'à défendre les valeurs d'égalité et de qualité de l'école publique.

Dans le contexte actuel d'individualisation

croissante des rapports entre enseignants et administration, face aux menaces que les nouvelles modalités de notation font peser sur les carrières, face aux tentatives d'éradication du rôle du paritarisme que nous défendons comme source d'équité entre les personnels, nous entendons poursuivre notre **lutte contre les dérives et inégalités** que le système du **mérite** introduit dans l'évolution de nos carrières. Nous revendiquons des **critères clairs et objectifs** tant pour l'accès à la hors classe que pour l'accès au corps et dénonçons les inégalités induites par le recours subjectif à cette méritocratie annoncée qui n'encourage que la servilité et brise l'équité à laquelle nous prétendons avec conviction. Les coups portés aux statuts des enseignants, statuts qui, depuis 1950, visent à garantir **l'indépendance et l'impartialité** nécessaires à tout exercice d'une mission de service public, ne peuvent que dissoudre les solidarités nécessaires à la défense de nos métiers et des valeurs de tout un corps.

Des élu(e)s solidaires pour défendre un service public de qualité.

Contre les attaques de DARCOS portées à notre métier d'enseignant, contre le sabota-

ge orchestré des missions de l'école, contre les suppressions de postes, la diminution du nombre de postes mis aux concours de recrutement, tous ensemble, professeurs agrégés, du collège à l'université, continuons à défendre la **qualité et la variété des enseignements disciplinaires** et faisons reculer le gouvernement occupés à des choix plus budgétaires que pédagogiques. À l'heure où nos élèves, du collège à l'université, sont **victimes d'une réduction des choix** disciplinaires et des moyens d'une véritable promotion par l'école, les enseignants sont eux aussi astreints à une **augmentation de leurs charges de travail** – plus grande présence dans l'établissement, annualisation du temps de travail, allongement de la carrière (41 annuités en 2012) – et cela au mépris des propres évaluations du ministère de la durée hebdomadaire moyenne de travail d'un professeur qui s'élève à plus de 39 heures !

En même temps, les caractéristiques spécifiques de certaines missions d'enseignement sont niées : les PRAG n'ont pas droit au statut de chercheurs et la pénibilité du métier de professeur d'éducation physique et sportive, ainsi que les risques physiques auxquels ils sont exposés, ne sont toujours pas reconnus, tandis qu'ils sont de surcroît les seuls agrégés à avoir un service s'élevant à 17 heures ! Nous demandons l'alignement des maxima de services sur les autres disciplines.

Le métier d'enseignant d'EPS est difficile,

pénible et peut engendrer des problèmes de santé : une véritable médecine de prévention, des possibilités réelles de reconversion, des allègements de service, notamment en fin de carrière doivent être développés.

Des élu(e)s militant(e)s pour vous informer et se mettre au service de tous.

Loin de se contenter de ne siéger en CAPA que ponctuellement, c'est au contraire tout au long de l'année que les **élus du SNES, du SNEP et du SNESup** travaillent au service de tous les collègues, syndiqués et non syndiqués. Militants convaincus, nous sommes aussi **présents sur le terrain**, dans nos établissements, au contact de nos collègues, mais aussi lors de stages de formation syndicale, de réunions d'informations organisées régulièrement en divers points de l'île, de permanences quotidiennes au siège de la section académique où nous pouvons recevoir individuellement les enseignants. Nous préparons collectivement chaque CAPA, assurons la diffusion des informations auprès des collègues et veillons au suivi de chaque cas en liaison avec les élus agrégés nationaux. C'est ensemble, unis, solidaires et nombreux, que nous pourrons défendre, haut et fort, à la fois les valeurs d'une école de qualité et le métier de l'enseignement.



**Le 2 décembre votez pour
les candidat(e)s de la FSU !**